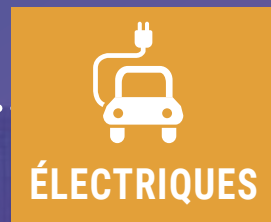


Perturbateurs du marché secondaire de l'automobile

Feuille de route vers un avenir durable



OCTOBRE 2017

Sommaire



**ASSOCIATION DES INDUSTRIES
DE L'AUTOMOBILE DU CANADA**

Perturbateurs du marché secondaire de l'automobile

Limitation de responsabilité

L'Association des Industries automobile (AIA) du Canada ne fait aucune représentation ou garantie, explicite ou implicite, en ce qui concerne le contenu, l'exactitude, la véracité ou la fiabilité des informations contenues dans le document entièrement ou partiellement, y compris toute garantie de titre, de non-violation du droit d'auteur ou de tout autre droit d'autrui, valeur marchande, ou d'aptitude ou de pertinence à n'importe quelle fin. Sans restreindre la portée générale de ce qui précède, en utilisant ou tenter d'utiliser ce rapport, l'utilisateur reconnaît expressément qu'il n'y a aucune garantie ou déclaration faite par l'AIA Canada au sujet du contenu du présent rapport en ce qui concerne l'exactitude des informations ou son intégralité. En aucun cas l'AIA Canada ne sera tenu responsable de tous préjudices résultant, découlant ou liés à l'utilisation de toute information fournie dans le présent rapport.

Association des industries
de l'automobile (AIA) du Canada
180, rue Elgin, Bureau 1400
Ottawa (ON) K2P 2K3

Tél. : 800.808.2920 | Téléc : 613.728-6021
Courriel : info@aiacanada.com
Site Web : www.aiacanada.com

Association des industries
de l'automobile (AIA) du Canada
Droit d'auteur © Octobre 2017
ISBN: 978-1-7750359-5-4

Mise en garde de propriété exclusive

Les renseignements contenus dans les présentes sont la propriété de l'Association des industries de l'automobile du Canada et ne peuvent être utilisés, reproduits ou divulgués à un tiers sauf en cas d'autorisation expresse accordée par écrit par l'auteur de l'information. Le destinataire de ces renseignements s'engage également à les protéger contre la perte, le vol ou le compromis tant et aussi longtemps qu'ils sont en sa possession. Les documents et les renseignements fournis par l'Association des industries de l'automobile du Canada ainsi que toutes les données recueillies par Vision Mobility seront traités en toute confidentialité par Vision Mobility et seront gardés en lieu sûr dans les locaux de Vision Mobility (selon les normes de l'industrie et les lois applicables).

Droit d'auteur © 2017 AIA Canada

Tous droits réservés. Aucune partie de la présente publication ne peut être reproduite, distribuée ou transmise, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, incluant la photocopie, l'enregistrement ou d'autres moyens électroniques ou mécaniques, sans l'autorisation écrite préalable de l'éditeur, à l'exception de courtes citations dans des analyses critiques et de certaines autres fins non commerciales permises en vertu de la loi.

Pour demander une autorisation, s'adresser à :

communications@aiacanada.com
Tél. (613) 728-5821 | (800) 808-2920 | Téléc. (613) 728-6021

Perturbateurs du marché secondaire de l'automobile



*Préparé par
L'Association des industries de l'automobile du Canada,
avec des remerciements pour le chercheur principal,
James Carter de Vision Mobility, qui a effectué la
recherche qualitative et quantitative pour ce projet.*



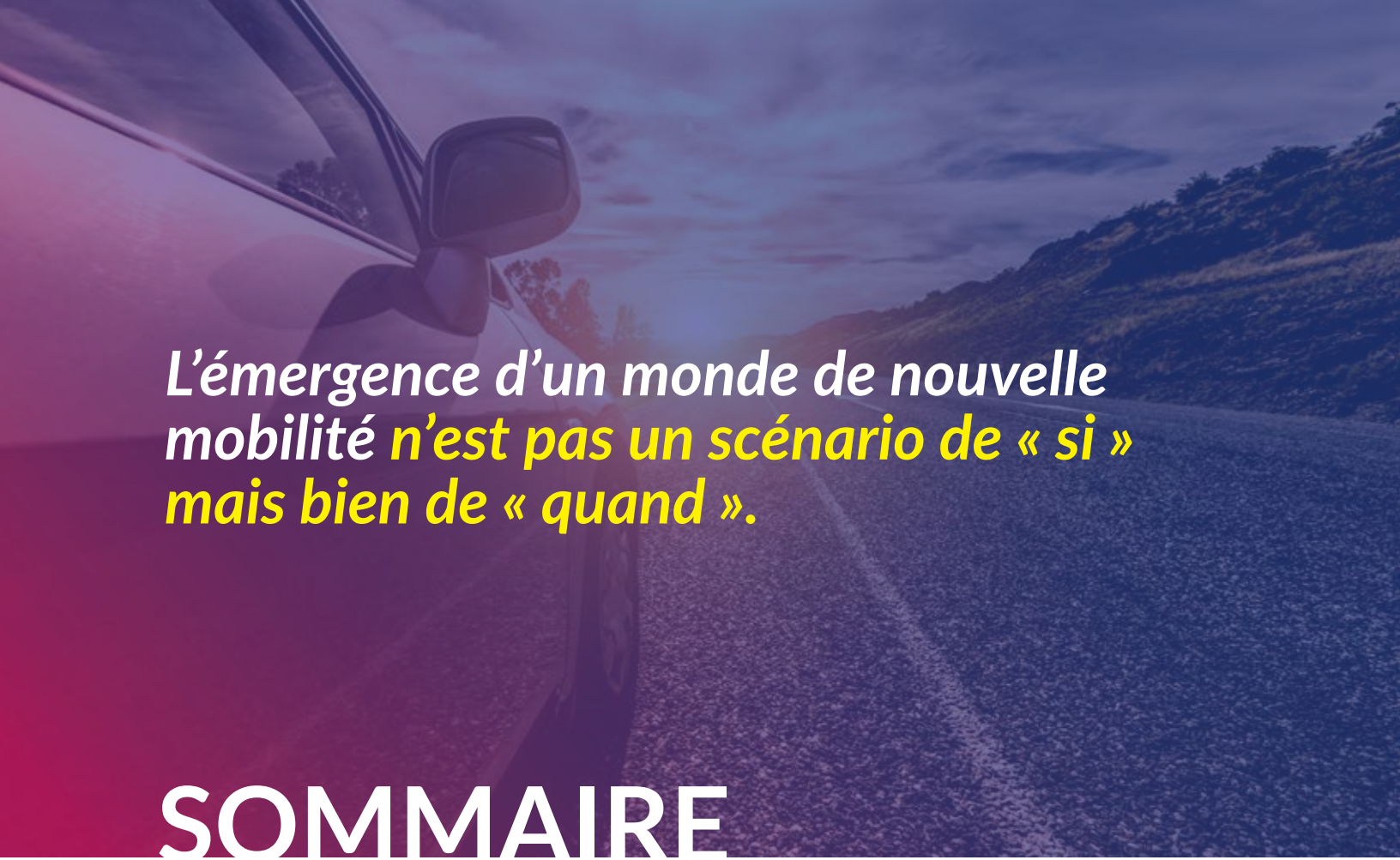
Octobre 2017

L'AIA Canada exprime sa reconnaissance pour le généreux soutien financier des **partenaires Feuille d'érable**.



TABLE DES MATIÈRES

Sommaire	1
Introduction	4
Définitions	6
Une révolution – le véhicule connecté, autonome, partagé et électrique	8
Les véhicules connectés et la télématique	9
Les véhicules autonomes	10
Les véhicules partagés	11
Les véhicules électriques	13
Autres technologies	14
Disintermédiation	16
Secteur carrossier	17
Fournisseurs de services en automobile	17
Distributeurs de pièces et grossistes	19
Calendrier de changement	20
Les avis de l'industrie	21
Fournisseurs de services en automobile	23
Secteur carrossier	24
Fabricants de pièces d'automobile	25
Distributeurs	26
Grossistes	27
Détaillants de pièces d'automobile	28
Feuille de route pour l'avenir	31
Fournisseurs de services en automobile	32
Grossistes	35
Secteur carrossier	38
Conclusion	40
Références	42



L'émergence d'un monde de nouvelle mobilité n'est pas un scénario de « si » mais bien de « quand ».

SOMMAIRE

Le marché secondaire est un secteur diversifié qui englobe de nombreux domaines, qui ont tous un point commun : fournir des pièces, des services et de la formation pour l'entretien et la réparation des automobiles. Les changements technologiques actuels pourraient fortement secouer l'industrie du marché secondaire, en particulier les petites entreprises — comme cela s'est produit dans le secteur des appareils-photo lors du passage aux technologies numériques.

Les technologies de l'automobile convergent vers la plateforme des véhicules connectés, autonomes, partagés et électriques. Chacun de ces éléments pourrait être très perturbateur, mais combinés, ils pourraient révolutionner l'industrie de l'automobile. Il a été prévu que ces technologies et les changements des habitudes d'utilisation des clients feront diminuer de 80 pourcent le coût au kilomètre lorsque les automobilistes d'aujourd'hui passeront de la propriété d'un véhicule à l'utilisation d'un véhicule électrique autonome conçu à cette fin. La croissance de la popularité des services de partage de voitures autonomes forcera un grand nombre de secteurs et d'entreprises exerçant présentement des activités liées à l'automobile et à la propriété de véhicules à s'adapter très rapidement, sinon ils disparaîtront.

En 2017, nous constatons l'investissement de sommes considérables par les constructeurs automobiles, les fournisseurs de niveau 1, les jeunes entreprises, les sociétés technologiques et les investisseurs en capital de risque pour mettre au

point et développer des produits et des services de nouvelle mobilité. Le soutien gouvernemental de ces progrès est également au rendez-vous, tout comme une évolution des attitudes des gens en matière de conduite et de propriété des véhicules. Ainsi, l'émergence d'un monde de nouvelle mobilité n'est pas un scénario de « si » mais bien de « quand ».

Dans le cadre de ce rapport, une enquête et des entrevues ont été effectuées auprès de membres et de parties prenantes clés de l'AIA Canada. Les résultats démontrent que l'industrie est consciente des risques de perturbation – 87 pourcent des répondants reconnaissent qu'une perturbation technologique se produira d'ici 10 ans. Il s'agit là de la bonne nouvelle. Cependant, ce résultat indique aussi une méconnaissance de l'impact qu'aura cette perturbation technologique sur leurs entreprises.

Le passage de la technologie et de la société en général d'une plateforme de mobilité (c.-à-d. le modèle conventionnel de propriété d'un véhicule) à un nouveau modèle de plateforme de mobilité en tant que service (dite « MaaS », acronyme de Mobility as a Service) causera d'importantes perturbations de l'industrie et la disintermédiation d'entreprises axées sur la prestation de services d'entretien et de réparation selon l'ancien modèle. Ces changements ont déjà commencé à se produire et de nombreuses entreprises du marché secondaire font l'objet d'une consolidation importante pour améliorer les structures de coûts et accroître l'efficacité.

En raison du virage technologique en cours, il est vital que l'accès aux renseignements d'entretien et de réparation demeure prioritaire dans le cadre de l'accord CASIS. Bien qu'il soit possible que les technologies à source ouverte soient disponibles à moyen terme, et donc que l'information de réparation soit libre et facile à obtenir, il est improbable que cette façon de faire exerce une influence notable à court terme.

Selon l'enquête menée auprès de l'industrie sur les perturbateurs du marché secondaire de l'automobile, bien que le marché secondaire soit attentif et sensibilisé à la rupture à venir, il existe une certaine confusion quant aux conséquences pratiques et aux possibilités et menaces qui en résultent. En forte majorité, les entreprises croient qu'une rupture technologique se produira d'ici 10 ans (87 pourcent), cherchent activement de nouvelles pistes de diversification (88 pourcent) et sont disposées à investir dans de nouvelles technologies pour assurer la croissance ou le maintien de l'entreprise (95 pourcent). Par contre, 64 pourcent croient encore que les véhicules autonomes sont encore loin (plus de 15 ans) et 4 sur 10 estiment que la perturbation engendrée par les véhicules électriques sera minime.

Pour contrer ces lacunes en matière de connaissances et d'affaires, des ressources considérables seront requises pour assurer une formation continue afin de faire mieux comprendre les mesures à prendre pour passer à un environnement de nouvelle mobilité. Les entreprises devront être en mesure de comprendre précisément ce que peut apporter la nouvelle mobilité et de se préparer à se réorienter, si c'est nécessaire.

Toutefois, le marché secondaire apporte certains avantages en matière de coûts et d'agilité, ce qui deviendra et demeurera vraisemblablement un avantage de taille pour l'industrie. Compte tenu d'une certaine perception selon laquelle les concessionnaires d'automobiles manquent de connaissances sur la nouvelle mobilité et ont une structure de coûts élevée en raison de la construction récente d'installations haut de gamme, le marché secondaire est moins lourd et plus alerte, donc dans une position plus solide. Le marché secondaire de l'automobile (à l'exception du secteur carrossier) a la chance de disposer d'un délai en matière de nouvelles technologies par rapport aux constructeurs et aux concessionnaires d'automobiles (sauf en carrosserie), ce qui lui permet d'analyser et de constater ce qui fonctionne. Bien que les constructeurs automobiles puissent apporter ces adaptations avec le temps, il existe présentement une excellente occasion d'obtenir une plus grande part de l'ensemble du marché des services offerts pour les véhicules.

Comme c'est souvent le cas lors de perturbations d'une industrie, le changement apporte de nouvelles possibilités. Il en va incontestablement ainsi pour le marché secondaire de l'automobile. Ceux qui réussiront à rehausser leurs compétences en logiciels, en programmation et en réparation électronique dans un environnement plus axé sur les parcs automobiles seront bien placés pour profiter d'une forte croissance. L'émergence de parcs de véhicules autonomes comporte également des possibilités d'expansion en entretien de parcs automobiles – nettoyage, entreposage et recharge de véhicules de manière régulière, sinon quotidienne. L'intensification de l'accent mis sur les technologies de source ouverte et la banalisation des véhicules faisant office de taxis autonomes « de marque blanche » présenteront des possibilités encore inexploitées.

Dans l'ensemble, bien que le marché secondaire de l'automobile du Canada soit relativement conscient et bien positionné pour tirer parti des changements à venir de la nouvelle mobilité, les défis sont considérables. Il faudra rehausser la sensibilisation et la préparation pour assurer le succès futur. La formation, en particulier sur les répercussions possibles des perturbations technologiques dans l'industrie, ainsi que les possibilités et les menaces connexes, est essentielle. Un examen attentif de la formation des personnes arrivant sur le marché du travail de l'industrie, de même que l'amélioration des compétences de ses travailleurs actuels, sont également très importants. Ainsi, le marché secondaire de l'automobile pourra maintenir des perspectives d'un avenir brillant et prospère et continuer d'apporter une importante contribution à l'économie canadienne.



Association des industries de l'automobile (AIA) du Canada
180, rue Elgin, Bureau 1400
Ottawa (ON) K2P 2K3

Tél : 800.808.2920 | Téléc. : 613.728-6021
info@aiacanada.com
www.aiacanada.com